RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture
et de la souveraineté alimentaire

AVIS
RELATIF À L'OUVERTURE D'UNE CONSULTATION DES ACTEURS CONCERNES PAR LA DEMANDE D'EXTENSION DES CONTRIBUTIONS FINANÇANT DES ACTIONS CONDUITES PAR L'INTERPROFESSION DES VINS DU SUD OUEST (IVSO) POUR 2025-2026-2027

L'Interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO) a demandé une extension de son accord interprofessionnel pour la période du 1er janvier 2025 au 31 décembre 2027 et de ses cotisations perçues au profit de l'Interprofession des Vins du Sud-Ouest (IVSO)

En application de l'article 165 du règlement (UE) n°1308/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 portant organisation commune des marchés des produits agricoles, une consultation est ouverte pour une durée de 3 semaines à compter de la publication au bulletin officiel du ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire du présent avis.

Cette consultation ne préjuge pas de l'extension de l'accord en question.

Les actions et les cotisations les finançant prévues dans l'accord interprofessionnel figurent dans l'annexe au présent avis et sont consultables pendant 3 semaines.

Dans ce délai, les observations des acteurs concernés peuvent être adressées :

- soit par voie électronique à l'adresse suivante :
  consultationcvo-boissons-alcoolisees.dgpe@agriculture.gouv.fr
  en indiquant en objet du message « IVSO – CVO AIT » ;

- soit par écrit à l'adresse suivante :
  Ministère de l'agriculture, de la souveraineté alimentaire et de la forêt
  Direction générale de la performance économique et environnementale des entreprises
  Service du développement des filières et de l'emploi
  Sous-direction des filières agroalimentaires
  Bureau du vin et autres boissons
  3 rue Barbet de Jouy
  75349 Paris cedex 07 SP

Organisation interprofessionnelle :	**IVSO**
Période	**01/01/27 au 31/12/2027**
I – Objet et description des actions prévisionnelles financées par les cotisations interprofessionnelles (conformément à la liste d'actions déclinées à l'article 164(4) du règlement n°1308/2013) :	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés **1 566 880 €**
a) connaissance de la production et des marchés Objet et description de la ou les action(s) : Observatoire économique permet : - le suivi des données à la production - le suivi des volumes commercialisés - l'analyse de marché sur différents pays tiers - l'analyse de la structuration des opérateurs du Sud-Ouest	93 133 €
b) règles de production plus strictes que les dispositions édictées par les réglementations de l'Union ou les réglementations nationales; Objet et description de la ou les action(s) :	
c) élaboration de contrats types compatibles avec la réglementation de l'Union; Objet et description de la ou les action(s) :	
d) commercialisation; Objet et description de la ou les action(s) :	
e) protection de l'environnement; Objet et description de la ou les action(s) :	
f) actions de promotion et de mise en valeur de la production; Objet et description de la ou les action(s) : Construire une image qualitative et développer la notoriété des vins du Sud-Ouest auprès des consommateurs, des prescripteurs et de la presse par différents moyens : - relation presse, - matériel promotionnel - évènements grand public, - évènementiels professionnels… Et ce, sur plusieurs pays cibles : PROMOTION DANS LES PAYS TIERS : USA CANADA JAPON PROMOTION EUROPE : ALLEMAGNE BELGIQUE	141 317 €

SALONS INTERNATIONAUX - WINE PARIS	152 330 €
ACTIONS France	1 180 100 €
g) mesures de protection de l'agriculture biologique et des appellations d'origine, labels de qualité et indications géographiques; Objet et description de la ou les action(s) :	
h) recherche visant à valoriser les produits, notamment par de nouvelles utilisations ne mettant pas en danger la santé publique; Objet et description de la ou les action(s) :	
i) études visant à améliorer la qualité des produits; Objet et description de la ou les action(s) :	
j) recherche, en particulier, de méthodes culturales permettant la limitation de l'usage des produits phytosanitaires ou vétérinaires et assurant la préservation des sols et la préservation ou l'amélioration de l'environnement; Objet et description de la ou les action(s) :	
k) définition de qualités minimales et définition de normes minimales en matière de conditionnement et d'emballage; Objet et description de la ou les action(s) :	
l) utilisation de semences certifiées et contrôle de qualité des produits; Objet et description de la ou les action(s) :	
m) santé animale, de santé végétale ou de sécurité sanitaire des aliments; Objet et description de la ou les action(s) :	
n) gestion des sous-produits. Objet et description de la ou les action(s) :	

II – Modalités de financement par les contributions des acteurs concernés

Dénominations	Cotisation Tronc Commun	Cotisation Section	Montant total (HT)	Montant total (TTC)
Gaillac	1.52 €	2.87 €	4.39 €	5.27 €
Fronton	1.52 €	1.10 €	2.62 €	3.14 €
Madiran et Pacherenc du Vic Bilh	1.52 €	3.36 €	4.88 €	5.86 €
Saint-Mont	1.52 €	1.50 €	3.02 €	3.62€
Autres Appellations d'Origine	1.52 €	0 €	1.52 €	1.82 €
Côtes de Gascogne et Gers	0.78 €	0.20 €	0.98 €	1.18 €
Autres IGP visées à l'article 1	0.78 €	0 €	0.78 €	0.94 €

Signatures du président de l'organisation interprofessionnelle ou des présidents des organisations membres de l'organisation interprofessionnelle

Joël Boueilh
Co-président

Christophe Bou
Co-président

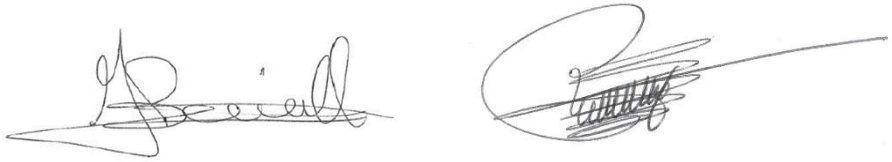

Organisation interprofessionnelle :	**IVSO**
Période	**01/01/26 au 31/12/2026**
I – Objet et description des actions prévisionnelles financées par les cotisations interprofessionnelles (conformément à la liste d'actions déclinées à l'article 164(4) du règlement n°1308/2013) :	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés **1 588 545 €**
a) connaissance de la production et des marchés Objet et description de la ou les action(s) : Observatoire économique permet : - le suivi des données à la production - le suivi des volumes commercialisés - l'analyse de marché sur différents pays tiers - l'analyse de la structuration des opérateurs du Sud-Ouest	93 019 €
b) règles de production plus strictes que les dispositions édictées par les réglementations de l'Union ou les réglementations nationales; Objet et description de la ou les action(s) :	
c) élaboration de contrats types compatibles avec la réglementation de l'Union; Objet et description de la ou les action(s) :	
d) commercialisation; Objet et description de la ou les action(s) :	
e) protection de l'environnement; Objet et description de la ou les action(s) :	
f) actions de promotion et de mise en valeur de la production; Objet et description de la ou les action(s) : Construire une image qualitative et développer la notoriété des vins du Sud-Ouest auprès des consommateurs, des prescripteurs et de la presse par différents moyens : - relation presse, - matériel promotionnel - évènements grand public, - évènementiels professionnels… Et ce, sur plusieurs pays cibles : PROMOTION DANS LES PAYS TIERS : USA CANADA JAPON PROMOTION EUROPE : ALLEMAGNE BELGIQUE	142 805 €

SALONS INTERNATIONAUX - WINE PARIS	151 809 €
ACTIONS France	1 200 912 €
g) mesures de protection de l'agriculture biologique et des appellations d'origine, labels de qualité et indications géographiques; Objet et description de la ou les action(s) :	
h) recherche visant à valoriser les produits, notamment par de nouvelles utilisations ne mettant pas en danger la santé publique; Objet et description de la ou les action(s) :	
i) études visant à améliorer la qualité des produits; Objet et description de la ou les action(s) :	
j) recherche, en particulier, de méthodes culturales permettant la limitation de l'usage des produits phytosanitaires ou vétérinaires et assurant la préservation des sols et la préservation ou l'amélioration de l'environnement; Objet et description de la ou les action(s) :	
k) définition de qualités minimales et définition de normes minimales en matière de conditionnement et d'emballage; Objet et description de la ou les action(s) :	
l) utilisation de semences certifiées et contrôle de qualité des produits; Objet et description de la ou les action(s) :	
m) santé animale, de santé végétale ou de sécurité sanitaire des aliments; Objet et description de la ou les action(s) :	
n) gestion des sous-produits. Objet et description de la ou les action(s) :	

II – Modalités de financement par les contributions des acteurs concernés

Dénominations	Cotisation Tronc Commun	Cotisation Section	Montant total (HT)	Montant total (TTC)
Gaillac	1.52 €	2.87 €	4.39 €	5.27 €
Fronton	1.52 €	1.10 €	2.62 €	3.14 €
Madiran et Pacherenc du Vic Bilh	1.52 €	3.36 €	4.88 €	5.86 €
Saint-Mont	1.52 €	1.50 €	3.02 €	3.62€
Autres Appellations d'Origine	1.52 €	0 €	1.52 €	1.82 €
Côtes de Gascogne et Gers	0.78 €	0.20 €	0.98 €	1.18 €
Autres IGP visées à l'article 1	0.78 €	0 €	0.78 €	0.94 €

Signatures du président de l'organisation interprofessionnelle ou des présidents des organisations membres de l'organisation interprofessionnelle

Joël Boueilh
Co-président

Christophe Bou
Co-président

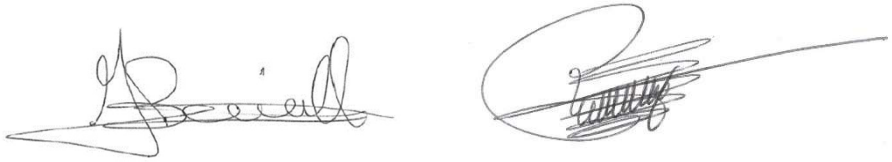

Organisation interprofessionnelle :	**IVSO**
Période	**01/01/25 au 31/12/2025**
I – Objet et description des actions prévisionnelles financées par les cotisations interprofessionnelles (conformément à la liste d'actions déclinées à l'article 164(4) du règlement n°1308/2013) :	Financement prévisionnel par les contributions des acteurs concernés **1 726 767 €**
a) connaissance de la production et des marchés Objet et description de la ou les action(s) : Observatoire économique permet : - le suivi des données à la production - le suivi des volumes commercialisés - l'analyse de marché sur différents pays tiers - l'analyse de la structuration des opérateurs du Sud-Ouest	92 685 €
b) règles de production plus strictes que les dispositions édictées par les réglementations de l'Union ou les réglementations nationales ; Objet et description de la ou les action(s) :	
c) élaboration de contrats types compatibles avec la réglementation de l'Union ; Objet et description de la ou les action(s) :	
d) commercialisation ; Objet et description de la ou les action(s) :	
e) protection de l'environnement ; Objet et description de la ou les action(s) :	
f) actions de promotion et de mise en valeur de la production ; Objet et description de la ou les action(s) : Construire une image qualitative et développer la notoriété des vins du Sud-Ouest auprès des consommateurs, des prescripteurs et de la presse par différents moyens : - relation presse, - matériel promotionnel - évènements grand public, - évènementiels professionnels… Et ce, sur plusieurs pays cibles : PROMOTION DANS LES PAYS TIERS : USA CANADA JAPON PROMOTION EUROPE : ALLEMAGNE BELGIQUE	141 620 €

SALONS INTERNATIONAUX - WINE PARIS	150 285 €
ACTIONS France	1 342 177 €
g) mesures de protection de l'agriculture biologique et des appellations d'origine, labels de qualité et indications géographiques ; Objet et description de la ou les action(s) :	
h) recherche visant à valoriser les produits, notamment par de nouvelles utilisations ne mettant pas en danger la santé publique ; Objet et description de la ou les action(s) :	
i) études visant à améliorer la qualité des produits ; Objet et description de la ou les action(s) :	
j) recherche, en particulier, de méthodes culturales permettant la limitation de l'usage des produits phytosanitaires ou vétérinaires et assurant la préservation des sols et la préservation ou l'amélioration de l'environnement ; Objet et description de la ou les action(s) :	
k) définition de qualités minimales et définition de normes minimales en matière de conditionnement et d'emballage ; Objet et description de la ou les action(s) :	
l) utilisation de semences certifiées et contrôle de qualité des produits ; Objet et description de la ou les action(s) :	
m) santé animale, de santé végétale ou de sécurité sanitaire des aliments ; Objet et description de la ou les action(s) :	
n) gestion des sous-produits. Objet et description de la ou les action(s) :	

II – Modalités de financement par les contributions des acteurs concernés

Dénominations	Cotisation Tronc Commun	Cotisation Section	Montant total (HT)	Montant total (TTC)
Gaillac	1.52 €	2.87 €	4.39 €	5.27 €
Fronton	1.52 €	1.10 €	2.62 €	3.14 €
Madiran et Pacherenc du Vic Bilh	1.52 €	3.36 €	4.88 €	5.86 €
Saint-Mont	1.52 €	1.50 €	3.02 €	3.62€
Autres Appellations d'Origine	1.52 €	0 €	1.52 €	1.82 €
Côtes de Gascogne et Gers	0.78 €	0.20 €	0.98 €	1.18 €
Autres IGP visées à l'article 1	0.78 €	0 €	0.78 €	0.94 €

Signatures du président de l'organisation interprofessionnelle ou des présidents des organisations membres de l'organisation interprofessionnelle

Joël Boueilh
Co-président

Christophe Bou
Co-président

